

Membres	15
Présents	11
Représentés	2
Votants	11
Exprimés	13
- Pour	13
- Contre	0
- Abstention	0

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA CORREZE
COMMUNE D'EYREIN

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

019-211908108-20251112-2025-42-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/11/2025

DELIBERATION N° 2025-42
Séance du 12 Novembre 2025

Objet : Proposition au Contrat de Solidarité Communale 2026-2028 avec le Conseil Départemental

L'an deux mil vingt-cinq, le douze novembre, à dix-huit heures quinze minutes,
Le Conseil Municipal de cette commune, convoqué en date du 3 novembre, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme LE MIGNON Marie-Pierre,

Présents : LE MIGNON Marie-Pierre, AGNOUX Marie-Thérèse, CHARBONNEL Jean-Loup, DICHAMP Adeline, GARCIA Sébastien, GRANCHER Isabelle, MAZEAU Mireille, NOILHAC Patricia, RIVIERE Patrice, SAINNEVILLE Jean-Marie, SOULIER Daniel
Absents excusés ayant donné pouvoir: MORENA Jean-Philippe à NOILHAC Patricia, HERMABESSIERE Patrick à AGNOUX Marie-Thérèse
Absent(e)s : CAUDIE Christelle, SABEAU Fabrice
Secrétaire de séance : GARCIA Sébastien

Madame la Maire présente au Conseil Municipal les principes de la contractualisation départementale d'aides aux collectivités pour 2026-2028.

Madame la Maire expose au Conseil Municipal les opérations retenues.

<u>Libellé du projet</u>	<u>Montant H.T</u>	<u>Année</u>	<u>Priorité</u>
Couverture sacristie église (classée M.H)	15 511,16 €	2026	2
Couverture du préau de l'école	24 987,76 €	2026	2
Remplacement par chaudière aux granulés de bois à l'école	33 860,00 €	2026	1
Travée bâtiment communal	20 000,00 €	2026	2
Couverture fournil attenant multiservices	8 087,40 €	2026	2
Couverture bâtiment attenant au multiservices	2 00,00 €	2027	2
Conservation retable église (classé M.H)	3 199,00 €	2027	1
Rénovation Christ en Croix (inscrit M.H)	4 459,18 €	2027	1
Nettoyage façade église (classée M.H)	1 251,75 €	2027	1
Rénovation statue Saint Pierre	6 273,37 €	2028	1
Rénovation porte des fonts baptismaux (inscrit M.H)	2 583,97 €	2028	1
Révision du P.L.U	40 000,00 €	2028	1
Dotations annuelles voirie	10 000,00 €		

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Approuve le tableau ci-dessus pour le Contrat de Solidarité Communale 2026-2028.
- Autorise la Maire à signer tous documents nécessaires.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

La Maire,
Marie-Pierre LE MIGNON

